

15 février 2007

■ université

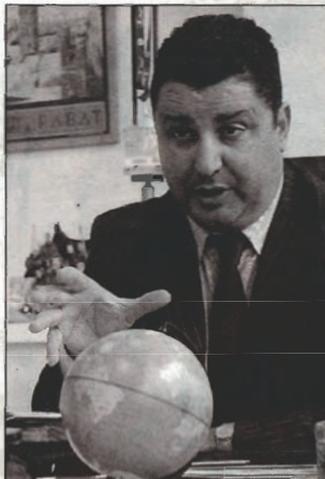
Le nouveau président prône la continuité mais avec des ajustements

Le 7 mars prochain, Laroussi Oueslati (45 ans) lancera le projet « moderne, réaliste et partagé » qui a emporté un maximum de suffrages lors de l'élection du 6 février dernier qui l'a porté à la présidence de l'université du Sud-Toulon-Var. Il souhaite s'inscrire « dans la continuité » de l'œuvre de son prédécesseur Bruno Ravaz, mais « avec des ajustements ».

Une chose est sûre l'université devra trouver une stratégie pour se développer tout en maintenant une rigueur financière. Elle dispose d'un potentiel de 25 000 étudiants, alors qu'ils sont à peine 10 000 actuellement mais aussi de ressources humaines et de compétences reconnues. Avant sa prise de fonction, Laroussi Oueslati apporte quelques éléments de réponse par rapport aux remarques faites à l'ancienne gouvernance.

Comment allez-vous gérer le déficit ?

Les droits payés par les étudiants ne seront pas augmentés. Nous avons déjà mis en place un suivi financier et une gestion rigoureuse. Le déficit a été ramené à un million d'euros, soit 5 % du budget. Pour obtenir des recettes supplémentaires, il nous faudra négocier une dotation du ministère en adéquation avec nos objectifs de développement. Nous multiplierons les demandes



Le nouveau président de l'université du Sud-Toulon-Var
(Photo Richard Barsotti)

de subventions auprès de nos partenaires. Un effort sera porté sur l'efficacité de la collecte de la taxe d'apprentissage et sur le développement de l'offre en formation continue ainsi qu'en alternance.

Quand seront résorbés les retards de paiement ?

La dette des fournisseurs est aujourd'hui ramenée à 45 jours. Les vacataires ont été payés. Seules, les heures complémentaires des enseignants restent en attente.

Nous sommes en train de régler la situation sur le plan administratif.

Quels sont vos objectifs de gouvernance ?

Une logique organisationnelle, une concertation accrue, une vision positive et volontariste. Et je respecterai à la lettre toutes les instances statutaires.

Allez-vous réduire l'offre de formation ?

Non. L'offre de formation sera structurée en cohérence avec les axes de développement choisis⁽¹⁾. Toutes les filières seront consolidées, mêmes les plus faibles.

Que vont devenir les masters qui tournent à quatre ou cinq étudiants ?

Ils seront mutualisés en cohabilitation avec les autres universités de la région PACA.

Pourquoi l'école doctorale en sciences a-t-elle disparu ?

Elle n'a pas été supprimée mais réorganisée. Elle sera remplacée dans le cadre d'une co-accréditation sur le thème « Mer et espace Euro-Méditerranéen ». La demande est en cours et ce n'est pas gênant de cordonner ainsi les activités des écoles doctorales par collèges (lire ci-contre).

Qu'allez-vous faire des emplois précaires qui ont augmenté de 150 % sous la présidence de M. Ravaz ?

Les maintenir. Et étudier des solutions au cas par cas pour réduire la précarité en renforçant la

formation de ces personnels dans un processus de concours. La situation des professeurs contractuels au premier échelon est examinée de façon à proposer une grille conforme aux modalités de la fonction publique.

PROPOS RECUEILLIS PAR JACQUELINE CNOBLOCH

1. En plus de la tradition académique, l'université s'affirme sur les axes des sciences de la mer et l'espace Euro-Méditerranéen

Qu'est ce que l'école doctorale ?

C'est une structure qui permet de soutenir les équipes de chercheurs dans leurs travaux et de manager des bourses. Elle donne de la crédibilité aux universités et renforce leurs implications dans un axe stratégique choisi.

L'école doctorale de site, pour Toulon, a disparu en sciences et techniques. Elle doit être remplacée par une structure non plus de site, mais thématique, en co-accréditation avec d'autres écoles doctorales. En revanche, une école de site sur le thème « civilisation et sociétés euro-méditerranéennes et comparées » est en bonne voie.